

Quelles informations seront fournies aux parents sur le processus RTI ?

Les parents sont encouragés à participer à des réunions avec les enseignants et le personnel scolaire afin d'examiner les progrès de leur enfant. Les enseignants peuvent demander aux parents d'aider au soutien des aptitudes enseignées en salle de classe en lisant à la maison ou en faisant d'autres activités qui promeuvent le développement d'aptitudes spécifiques

Les écoles informeront les parents/tuteurs quand leur enfant passe du Tier 1 au Tier 2 ou du Tier 2 au Tier 3. Ces notifications seront faites en langues comprises par les parents/tuteurs et comprendront des informations sur :

- Les procédures de collection d'informations sur les besoins de leurs enfants et les stratégies utilisées pour combler ces besoins ;
- Les techniques et/ou stratégies utilisées pour augmenter le taux d'apprentissage de l'enfant ; et
- Le droit de demander une évaluation pour les services d'éducation spécialisée.



Pour demander plus d'information et de l'aide :

Visitez le site internet « Parents et familles » du DOE "Parents and Families"
(<http://schools.nyc.gov/ParentsFamilies>).

Visitez le guide des parents au Rtl du Département de l'Éducation de l'État de New York :
(<http://www.p12.nysed.gov/specialed/RTI/rti-pamphlet.pdf>).

Intervention ciblée (RtI)

Vue d'ensemble sur la Rtl
pour les parents



Division pour la Participation des Familles et
des Communautés

T&I 18799 (French)

Qu'est ce qu'une Intervention ciblée (Rtl) ?

L'intervention ciblée (Response to Intervention ou RTI) est une approche pédagogique adoptée par les écoles pour garantir que tous les élèves reçoivent une éducation rigoureuse et de bonne qualité qui correspond à leurs besoins. Les écoles publiques de la Ville de New York sont en train de mettre en place les services Rtl pour les classes du Kindergarten au 5^e grade dans la discipline d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Le processus Rtl identifie très tôt les domaines où les élèves rencontrent plus de difficultés, leur fournit des services d'intervention qui les aident dans ces domaines et contrôle leurs progrès pour garantir qu'ils se remettent sur la bonne voie.

Le processus Rtl commence par un enseignement solide de base appelé Tier 1. Les élèves identifiés comme ayant besoin d'aide supplémentaire reçoivent des interventions d'appui ciblées et progressivement intensives appelées interventions du Tier 2 et 3. Les services Rtl garantissent que les petits défis que les élèves peuvent rencontrer au tout début ne se transforment pas plus tard en plus grandes difficultés entravant leur scolarité.

Quelles sont les étapes impliquées dans une approche Rtl ?

La première mesure de l'approche Rtl est de faire passer à tous les élèves une **évaluation de dépistage**. C'est un procédé qui a généralement lieu au début de l'année. Au cours de l'année, tous les élèves reçoivent un **enseignement de base rigoureux et de bonne qualité**. Le progrès des élèves est mesuré grâce à des contrôles rapides portant sur la compréhension et l'apprentissage et appelés **points de contrôle du progrès**. En utilisant les données collectées grâce aux évaluations, observations et au travail des élèves, les écoles proposent une **intervention ciblée** aux élèves ayant des troubles d'apprentissage ou qui éprouvent des difficultés pour faire des progrès dans l'acquisition de certaines compétences ou l'assimilation de certains concepts.

Quelles sont les interventions ciblées ?

On propose aux élèves qui ne font pas de progrès au niveau du Tier 1, d'après les évaluations de dépistage et les contrôles continus de progrès, un **appui pédagogique supplémentaire** aux niveaux des Tiers 2 et 3. Les élèves qui ont besoin d'un appui supplémentaire reçoivent de l'aide spécialement désignée pour répondre à leurs besoins et appelée « intervention ciblée ».

Ce genre d'interventions sont proposées de façon progressive, selon l'importance de l'aide supplémentaire dont l'élève a besoin. Cela peut se traduire par une instruction sur une période de temps plus longue, au sein d'un groupe plus réduit ou mettant plus d'accent sur un domaine spécifique qui représente plus de défi pour l'élève.

- **L'intervention au niveau du Tier 2** est proposée en plus de l'instruction régulière en salle de classe. De manière générale, on propose à l'élève une instruction au sein d'un petit groupe, pour une période prolongée et/ou avec recours à des techniques diverses et accordant un accent plus poussé aux concepts les plus difficiles.
- **L'intervention au niveau du Tier 3** est également proposée en plus de l'instruction régulière en salle de classe. De manière générale, on propose à l'élève un appui plus fréquent et plus intensif que dans le cadre des Tiers 1 ou 2, et parfois sur le plan individuel.

Comment identifie-t-on un élève comme ayant besoin de niveaux supplémentaires d'appui ?

Grâce aux évaluations de dépistage, de diagnostic et aux contrôles de progrès, les enseignants peuvent identifier les élèves qui ont besoin d'aide supplémentaire. Une **équipe scolaire** se réunit pour examiner les informations collectées par les enseignants, notamment des exemples de travaux d'élèves, les résultats des évaluations et les observations en salles de classe.

Après considération de toutes les informations disponibles, l'équipe fait des recommandations sur le type d'aide dont l'élève a besoin, la fréquence et la durée de l'aide envisagée ainsi que la fréquence du contrôle du progrès de l'élève dans le but de déterminer si l'intervention est efficace. Les parents de l'élève peuvent être invités à participer aux réunions de cette équipe si une telle participation est prévue par la structure de l'établissement scolaire.